

BPJEPS

Spécialité Animateur mention Animation socio-éducative ou culturelle

BAC (NIV.4)

Titre inscrit au RNCP (fiche 39926)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BPJEPS permet d'exercer en autonomie, en utilisant des supports techniques dans les domaines socio-éducatif, culturel et sportif. L'animateur assure la sécurité, la responsabilité pédagogique et collabore avec des professionnels et bénévoles pour concevoir et encadrer des projets adaptés aux publics.

Aptitudes à l'emploi · Aisance relationnelle – Sens des responsabilités – Pédagogie – Sens de l'observation – Esprit d'initiative

Compétence · Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- > Se repérer dans son territoire et identifier les acteurs locaux pour contribuer au développement de la structure
- > Identifier les publics cibles et leurs besoins, notamment les personnes en situation de handicap
- > Repérer les demandes des publics et des acteurs pour favoriser l'intégration de tous
- > Formuler des propositions de projets en tenant compte des ressources et de l'offre locale
- > Planifier et organiser un projet en intégrant les impacts écologiques et les ressources disponibles

Compétence · Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- > Communiquer des informations sur les activités en adaptant la communication aux publics et à leur entourage
- > Sélectionner des outils de communication pour atteindre les publics visés
- > Rédiger des contenus adaptés aux supports et aux particularités des publics
- > Mobiliser les publics via des actions de valorisation des projets et activités

Compétence · Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure

- > Définir les objectifs et la progression pédagogique des séquences d'animation
- > Choisir des méthodes et outils d'animation adaptés à l'éducation populaire
- > Préparer le cadre des séances en tenant compte des publics et des contraintes sécuritaires
- > Accueillir les publics et ajuster le déroulement des séances en fonction de leurs attentes
- > Évaluer l'impact des séances et formuler des propositions d'amélioration

Compétence · Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

- > Construire des relations avec l'entourage des publics pour les accompagner dans leur globalité
- > Faciliter la socialisation et lutter contre l'exclusion via des temps d'échanges
- > Réguler les tensions et organiser les transitions pour sécuriser le cadre
- > Prévoir des temps calmes et libérés pour préserver l'autonomie sociale
- > Instaurer des interactions et renforcer les compétences psychosociales du groupe

FORMATION

Durée

de 12 à 24 mois

Dates de rentrées

Entre septembre et décembre

Lieux de formation possibles

- > DPSA - Valence (26)
- > PSA Savoie - Bassens (73)
- > CEMEA RHÔNE-ALPES - Pont-de-Claix (38) - Saint Martin d'Hères (38)
- > CEMEA BRETAGNE - Brest (29) Quimper (29), Lorient (56)
- > CEMEA NOUVELLE-AQUITAINE - Bordeaux (33), Pau (64), Biarritz (64), Limoges (87), Guéret (23), Brive (19)
- > CEMEA AUVERGNE - Clermont-Ferrand (63)

Conditions tarifaires

Formation financée par les OPCO et gratuite pour les apprentis et les employeurs privés

DÉBOUCHÉS

Que fait le titulaire de cette formation ?

Le titulaire anime des publics divers (enfants, adolescents, adultes) dans des structures publiques ou associatives. Il conçoit, organise et évalue des projets socio-éducatifs ou culturels, en favorisant l'inclusion et l'interaction sociale.

Emplois accessibles

- > Postes : Animateur
- > Secteurs : Secteur public (collectivités territoriales, établissements publics), Secteur privé (associations), Travailleur indépendant

Poursuite d'études

- Une fois le diplôme obtenu
- il est possible d'intégrer un cursus universitaire (niveau 5) ou de poursuivre vers une formation professionnelle de niveau 5 (équivalent BAC+2).

Équivalences / Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences ou de passerelles.

MODALITÉS & DÉLAIS DE RECRUTEMENT

Étude du dossier et entretien individuel. L'examen des candidatures débute six mois avant la date d'entrée en formation et continue jusqu'à cette même date.

Le recrutement s'organise par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site.

PRÉ-REQUIS

Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus* à la signature du contrat d'apprentissage

Être titulaire de l'un des certificats relatifs au secourisme suivants

- a minima le certificat de compétences relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou équivalent ;
- le certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) en cours de validité.

Justifier d'une expérience d'animateur auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures.

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :
Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr

BPJEPS

Spécialité Animateur mention Animation socio-éducative ou culturelle

BAC (NIV.4)

Titre inscrit au RNCP (fiche 39926)

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Compétences	Modalités d'évaluations
Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation	La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences est réalisée au moyen d'un entretien à partir de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.
Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation	La situation d'évaluation certificative du bloc compétences est réalisée au moyen d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs support(s) personnel(s) de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance. Ce ou ces supports comprennent notamment les outils de communication utilisés.
Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure	La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences est réalisée au moyen de : a) la production d'un document présentant une séquence d'animation réalisée en structure d'alternance pédagogique composée a minima de 6 séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales b) une mise en situation professionnelle consistant en la conduite d'une séance d'activité culturelles, éducatives ou sociales suivie d'un entretien.
Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle	La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences est réalisée au moyen d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un document personnel portant sur l'organisation et l'encadrement du « vivre ensemble » au sein de sa structure d'alternance pédagogique.